



République et canton de Genève

# AVIS

---

En conformité de l'article 15 de la loi du 13 avril 1984 sur l'administration des communes

**le Conseil municipal de la commune de Genthod**

**est convoqué pour**

**le mardi 23 septembre 2014 à 20h30**

## ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du 24 juin 2014
2. Communications du Bureau du Conseil municipal
3. Communications de la Mairie
4. Présentation du projet de budget 2015
5. Crédit budgétaire supplémentaire destiné à la participation aux aménagements
6. de sécurisation des locaux du stade Marc-Burdet (délibération).
7. Crédit d'investissement pour l'acquisition d'un tracteur destiné au service de voirie (délibération)
8. Crédit d'investissement pour l'implantation d'une signalétique sur l'ensemble de la commune (délibération)
9. Crédit budgétaire supplémentaire destiné à la réfection du chemin Pré-Paul (délibération).
10. Crédit d'investissement destiné l'assainissement des collecteurs EU/EP du chemin des Troiselles (délibération).
11. Propositions de la Mairie
12. Propositions individuelles et questions
13. Huis clos (naturalisation)

Genthod, le 15 septembre 2014

Wolfgang Honegger  
Président du Conseil municipal